

# A PROPOS DU TRI...

## A PROPOS DU TRI...

### SENSIBILISATION DIRECTE

Dans le cadre du projet concernant le Développement Durable, nous, élèves de P4, avons reçu la visite de deux responsables de la CCL, Céline Maillard et Rémy Kenan. Les communautés de communes développent plusieurs axes par rapport aux déchets :

- prévenir ou réduire la production des déchets et de nocivité
- valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou toutes autres actions visant à obtenir des matériaux réutilisables, ou de l'énergie à partir des déchets (ex : le centre d'incinération des déchets à Ludres, qui libère de l'énergie alimentant le Grand Nancy)
- organiser le transport des déchets en traitant ou en éliminant à proximité (ex : centre de tri de Fameck en Moselle).

Ils étaient venus avec pour mission la sensibilisation de la nouvelle génération à l'utilité des gestes quotidiens du tri sélectif domestique entre autres, qui contribuent à l'efficacité du recyclage.

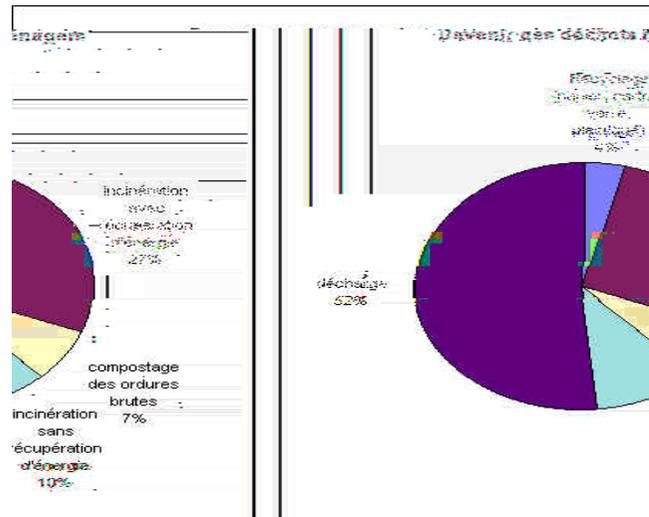
### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### QUEL BILAN POUR LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE?

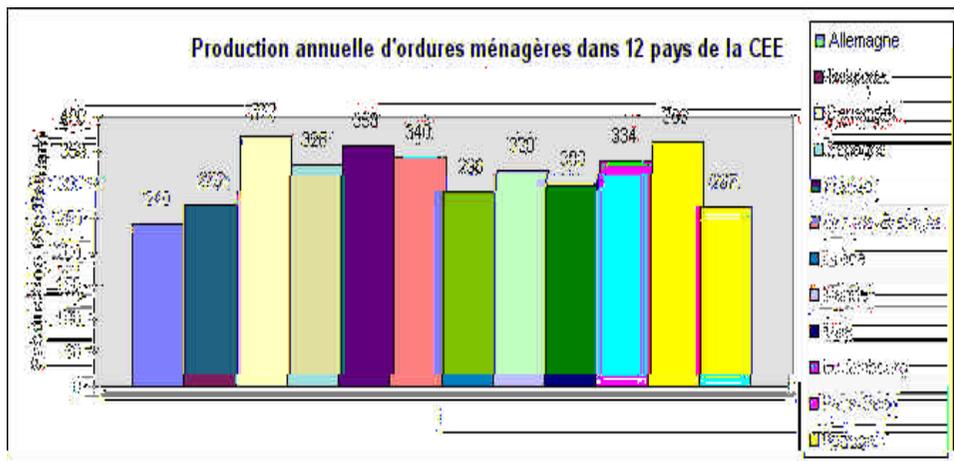
- des conférences bien fréquentées (en moyenne 2 à 3 classes par conférence)
- la parution d'une deuxième édition du journal
- la sensibilisation à des gestes citoyens: utilisation de feuilles de brouillon , utilisation moins systématique de l'éclairage des salles.....
- la mise en place du tri sélectif:
  - à la cafétéria pour les cannettes
  - devant le bureau des CPE pour les piles usagées
  - à la cantine pour les boites de conserve et les cartonnettes
- le calcul de l'empreinte écologique n'a malheureusement pu être réalisé du fait d'un problème informatique

Pour ce faire, ils nous ont premièrement diffusé une séquence de « C'est pas sorcier », abordant exclusivement le thème du recyclage. La vidéo présentait essentiellement les principaux gestes domestiques et extérieurs, à la portée de tous, et qui visent au respect de l'environnement. On pouvait y voir la difficulté des conditions de travail des employés de ces centres.

Ensuite, Céline et Rémy nous ont expliqué ce que devenaient les déchets et leur parcours jusqu'au recyclage ou l'incinération. Aussi, nous avons appris le temps que mettaient différents restes de consommation humaine, pour s'autodégrader dans la nature après y avoir été jetés (ex : les cannettes, les mégots, les chewing-gums...).



**Environ la moitié des déchets ménagers va à la décharge sans pouvoir être réutilisée. Seulement 11% des déchets sont réutilisables. Le reste (37%) est incinéré dans des centres spéciaux. Aussi, une récupération d'énergie se fait grâce à 27% des déchets domestiques.**



**Les Français sont les 3<sup>ème</sup> plus grands producteurs d'ordures ménagères après le Danemark et les Pays-Bas.**

## COMPORTEMENTS

Les gestes quotidiens des ménages peuvent réduire l'importance et la toxicité de leurs déchets en adoptant certaines habitudes de consommation :

- donner la préférence aux produits qui ont la marque NF Environnement
- n'acheter, dans la mesure du possible, que les quantités de médicaments nécessaires, et ramener au pharmacien les médicaments non utilisés
- préférer les piles sans mercure et les piles rechargeables
- déposer les huiles moteur usagées dans les conteneurs situés à proximité des stations service ou dans les déchetteries
- limiter l'utilisation des bombes aérosol qui sont nocives pour la couche d'ozone
- choisir les produits phytosanitaires les moins dangereux pour la santé, optimiser l'utilisation, et rincer les emballages en récupérant le produit de rinçage pour le réutiliser.

